

Non-conformité de genre et identité

Enfants en non-conformité de genre : des approches qui font débat

L'universalisme transgenre

Sahar Sadjadi

[IEA de Paris, 2018-2019]

Sahar Sadjadi est anthropologue médicale, docteure en médecine et chercheuse en sexualité, *women's studies* et études de genre. Elle a été médecin au Kurdistan iranien après avoir étudié cette discipline à l'université de Téhéran, et a obtenu son doctorat en anthropologie médicale à l'université Columbia. Ses recherches sont aujourd'hui à l'intersection de la science, de la technologie, du genre, de la sexualité et de l'enfance. Elle étudie notamment les pratiques cliniques concernant les enfants non conformes dans le genre et s'est intéressée à la révision de la catégorie psychiatrique « Trouble de l'identité de genre chez les enfants ».



Sahar Sadjadi/2018

PRÉVOIR LE GENRE À VENIR DE L'ENFANT

Aux États-Unis et dans quelques autres pays, ces dernières années ont vu l'essor de *gender clinics* dédiées aux enfants développant le genre de façon atypique. De nombreux termes aux significations qui se chevauchent et évoluent sont utilisés pour décrire ces enfants : créatif dans le genre, trans, présentant une dysphorie, de genre variant... Je privilégierai ici l'expression générique « non conforme dans le genre » pour décrire ces enfants dont les comportements et intérêts divergent des attentes culturelles du genre qu'on leur a assigné à la naissance. **L'interrogation principale encadrant les débats sur ces enfants concerne notre capacité à savoir s'ils seront toujours variant de genre une fois adultes et s'il est pertinent d'initier une transition de genre dès l'enfance.**

Les personnes critiquant la transition durant la petite enfance se réfèrent à des études montrant que la majorité des enfants présentant une dysphorie de genre ne deviennent pas trans à l'âge adulte ou, pour reprendre leurs termes, « cessent » plutôt que « persistent ». Ils invoquent également des cas particuliers de personnes (adultes ou enfants) qui changent d'avis sur leur transition et font une « détransition ». En réponse, les partisans de la transition chez les enfants interrogent la validité des études portant sur les trajectoires de genre, se demandant si les enfants suivis ont le même profil que ceux d'aujourd'hui. D'autres soulignent la rareté des cas de re-transition, ou questionnent le parti-pris sous-jacent à ces débats, à savoir qu'une vie cisgenre serait la plus souhaitable. Enfin, ceux qui considèrent l'identité de genre comme innée et immuable rejettent la possibilité de changement et l'attribuent à un mauvais diagnostic en premier lieu. Les enfants trans le resteraient à l'âge adulte, par conséquent, les traitements médicaux pour prévenir la puberté et la transition sociale (changement de nom et de vêtements, par exemple) seraient nécessaires dès l'enfance. La préoccupation clinique à l'égard de l'identité future des enfants non conformes dans le genre est apparue aux États-Unis, dans les années 1960. La première raison d'être du traitement des garçons féminins (les premiers bénéficiaires) fût de prévenir

l'homosexualité, le travestisme et la transsexualité des adultes. Les protocoles de traitement visaient à éliminer les intérêts et les comportements « féminins » de ces enfants :

jouer avec les filles et leurs jouets, porter des vêtements de fille, avoir une gestuelle « féminine », etc.

Vers la fin des années 1990, l'émergence de l'approche affirmative a commencé à transformer ce domaine clinique aux États-Unis. Pour les cliniciens affirmatifs, le fait que le genre de l'enfant varie n'est ni pathologique ni intrinsèquement douloureux pour

celui-ci. Ils soutiennent que cette variation naturelle dans la trajectoire de développement de l'enfant devrait être autorisée à s'épanouir, sans mépris pour la potentielle identité développée à l'âge adulte, ni pression sur l'enfant pour qu'il rentre dans la norme. Les cliniciens affirmatifs proposent principalement des consultations pour faire face à la stigmatisation et à l'anxiété, encourageant les parents à accepter l'incertitude du futur et à soutenir l'enfant quel que soit son avenir.

Cette période fût brève. Au cours de mes recherches sur le terrain au début des années 2010 dans des cliniques pour enfants aux États-Unis, la préoccupation à l'égard du genre développé à l'âge adulte a refait surface. La montée en puissance du traitement de la « suppression de la puberté » a été cruciale dans ce revirement. Les enfants chez qui on diagnostique une dysphorie de genre se voient désormais proposer vers l'âge de 9-13 ans des médicaments qui bloquent la sécrétion des hormones déclenchant la puberté pour prévenir le développement de caractéristiques sexuelles secondaires (et la détresse qui y est associée). La puberté étant une phase de croissance systémique au-delà de la maturation sexuelle, son arrêt a également des conséquences sur la santé d'autres organes. La prescription d'inhibiteurs de puberté est généralement suivie par celle d'hormones stéroïdiennes pour changer de sexe de 13 à 16 ans. L'un des principaux objectifs de ces traitements est l'obtention d'un corps conforme au genre, pour permettre de vivre sans subir la stigmatisation sociale et les souffrances que beaucoup de personnes au corps visiblement trans endurent. Le corollaire est de reconnaître très tôt la trajectoire de l'enfant afin de savoir s'il doit ou non commencer à prendre des bloqueurs de puberté, et donc un souci de savoir si l'enfant sera trans à l'âge adulte. Mais le genre et l'identité sexuelle futurs d'un enfant sont-ils vraiment prévisibles ? Et cela devrait-il guider la décision concernant une transition de genre pendant l'enfance et les interventions médicales connexes ?

Pour répondre à ces questions, il faut prendre en compte le fait que le genre change au cours de la vie. Un enfant de quatre ans n'est pas genré de la même façon qu'un enfant de neuf ans. Par exemple, les seins deviennent un marqueur de genre après la puberté. Le tabou du rose qui règne sur la vie des petits garçons - depuis quelques décennies et dans certaines parties du monde - se relâche un peu à mesure qu'ils vieillissent. Le port de robe, lui, ne le fait pas (encore). Une personne de cinquante ans vit le genre différemment de quelqu'un qui a vingt ans, et même au sein d'un groupe culturel et d'âge homogène, ce qui constitue le genre évolue. La pilosité faciale n'a pas toujours diminué la féminité comme c'est le cas aujourd'hui, et le pantalon n'est plus un marqueur de masculinité. Ces composantes fluctuantes du genre peuvent faire varier le confort ou l'enthousiasme d'une personne à l'idée de vivre dans un genre ou l'autre. Les enfants sont, en outre, nouveaux dans l'exploration et la compréhension du genre. Leur corps grandit et se développe à une vitesse différente de celle des adultes. Leurs intérêts de genre, leur conformité ou leur non-conformité peuvent changer. Les enfants qui présentent une conformité de genre ne deviendront pas tous des adultes hétérosexuels cisgenres et les enfants qui présentent une non-conformité de genre ne feront pas tous partie, une fois adulte, des minorités de genre.

Les catégories de non-conformité de genre et de sexe sont, en outre, en évolution constante. La façon dont nous comprenions la relation entre gay et trans était différente il y a vingt ans, et pourrait encore changer dans vingt ans. De nouvelles catégories d'identité émergent. Aux États-Unis, un nombre croissant de jeunes adultes s'identifient, par exemple, comme non binaires. Nous ne savons pas quel sera, dans le futur, le champ des possibles pour une vie avec un genre variant, ni quelles catégories seront à la disposition, et créées, par ceux qui sont aujourd'hui enfants. Remettre en question une trajectoire linéaire allant de l'enfance à l'âge adulte en matière de genre ne signifie pas pour autant que les troubles de genre et les intérêts ou identifications inter-genre des enfants ne devraient pas être pris au sérieux. Le genre est omniprésent dans la vie des enfants. La punition pour sa transgression peut aller de la violence physique poussant une famille à déménager, à des formes plus douces mais pernicieuses, comme un garçon de quatre ans taquiné chaque soir par sa grande sœur à cause de sa brosse à dents rose.

Permettre à un enfant d'explorer le genre, de changer de nom, de pronom et de vêtements sans altération corporelle n'est pas incompatible avec le fait de laisser la porte ouverte à diverses trajectoires qui pourraient émerger plus tard. Accepter l'imprévisibilité de l'identité future de l'enfant invite néanmoins à reconsidérer les interventions médicales qui visent principalement à prévenir ou à atteindre certains résultats de genre à l'âge adulte.

Pour aller plus loin

Retrouvez l'article de [Sahar Sadjadi](#) en version originale ainsi que des références complémentaires sur [fellows.rfiea.fr](#)

En tant qu'universitaire américain travaillant à la fois sur les études françaises et de genre, j'entends souvent des chercheurs d'un côté de l'Atlantique me dire combien ceux de l'autre côté étudient improprement les questions d'identité. Les Américains expriment leur scepticisme à l'égard du modèle français de l'universalisme, selon lequel on est *d'abord* citoyen et *ensuite* une forme particulière d'identité : « L'universalisme n'est-il pas seulement un moyen d'effacer leur identité en tant que *femme/homosexuel/juif, etc.* ? » Les universitaires français, eux, me parlent souvent de l'obsession américaine pour l'identité : « Comment pouvez-vous avoir un programme d'études ethniques ou sur le genre ? N'est-ce pas une façon de catégoriser et d'isoler des formes d'identité au lieu de les inclure dans le collectif ? »

Dans cette discussion transatlantique de longue date, je souhaite poser une nouvelle question : comment le particularisme transgenre dialogue-t-il avec l'universalisme français ? Le concept politique d'universalisme protège-t-il ou nuit-il aux citoyens transgenres ? **En « cachant » la catégorie transgenre en faveur de la citoyenneté, l'universalisme peut contribuer à préserver la vie privée, à prévenir la discrimination et à protéger les droits. Mais l'universalisme peut également éclipser des éléments de subjectivité qui requièrent une attention particulière, et partir du principe que tous les citoyens sont cisgenres (non-trans), sans laisser la possibilité de changement de genre ou de sexe.** Le principe juridique français d'« intégrité » (respect du corps humain) a longtemps rendu illégal de castrer un corps masculin pour obtenir un sexe en adéquation avec le genre vécu. Contrairement aux États-Unis, la France fournit des soins médicaux à tous ses citoyens, et elle a un tel contrôle sur la médecine, sur la façon dont les corps « sains » sont produits et reproduits, que les enjeux de la définition de la citoyenneté sont élevés pour les sujets trans.

Directeur du programme dédié aux « Gender, sexuality and women's studies » et professeur de français à l'université de Pittsburgh, aux États-Unis, **Todd Reeser** mène des recherches situées à l'intersection des études sur la culture française et de celles sur le genre et la sexualité, notamment la représentation trans et l'universalisme dans la culture française. Auteur de deux ouvrages sur la masculinité, il a également publié un livre sur la réception anachronique de l'Amour Platonique, *Setting Plato Straight: Translating Ancient Sexuality in the Renaissance* (University of Chicago Press, 2016). Il a gagné le prix *Phyllis Gordan Prize* de la *Renaissance Society of America*.

Dans le livre sur lequel je travaille actuellement, *Transgender France: Universalism and Sexual Subjectivity*, je soutiens que la catégorie des personnes transgenres (qui inclut ici les transsexuels) ne peut être démêlée de la pensée universaliste. Les personnes trans ne peuvent être comprises sans tenir compte de la catégorie politique. J'étudie ce lien à partir du milieu des années 1950, lorsque la catégorie du « transsexualisme » est articulée pour la première fois et devient lisible en tant que catégorie culturelle. La médecine et le droit jouent bien sûr un rôle important dans cette histoire. Ces deux discours sont en dialogue constant avec l'universalisme. Dans la première publication juridique sur le « transsexualisme » en 1956, l'avocat renommé Raymond Lindon exprime par exemple sa préoccupation face aux dangers potentiels pour l'ordre public. Il s'interroge : Cette nouvelle catégorie va-t-elle d'une certaine manière chambouler la stabilité politique française et qu'est-ce que cela signifie d'être un citoyen sexué ?

Mais là où l'universalisme et le particularisme transgenre se jouent de la manière la plus sophistiquée, construisant en outre la perception du grand public, c'est dans la représentation culturelle : art, cinéma, documentaire, télévision, théâtre, tabloïds, musique, littérature... Sans doute le premier film français sur un personnage transsexuel, *Adam est... Eve* de René Gaveau était projeté dans les cinémas dès juillet 1954. Contrairement à l'article de Lindon, ce film léger est optimiste. L'universalisme semble ici assez positif, le film se termine bien : Charlotte, qui est trans, rencontre un homme trans avec qui elle va se marier, et les représentants de l'État la traitent comme n'importe quelle autre citoyenne. Bien entendu, d'autres représentations montrent que les personnes trans ne peuvent pas exister dans le pays, ou comment la transphobie maintient des citoyens français hors du collectif. *Le Transsexuel* de Colette Stern (1975), l'une des premières pièces de théâtre française sur la transsexualité, se termine ainsi sur le meurtre du personnage trans de Christina, mettant en lumière la transphobie extrême. L'universalisme a défini la représentation des sujets trans après la Seconde Guerre mondiale, mais le phénomène était à double-sens.



La représentation des personnes trans a médiatisé et critiqué l'universalisme français, révélant une présomption d'universalisme non-avouée, à savoir son fondement biopolitique dans l'idée d'un corps inviolable et au genre stable. La France croit peut-être en l'universalisme, mais dans ce qui ressemble fortement à un paradoxe, ses citoyens doivent avoir un sexe unique, ne pouvant changer avec le temps. Le Code civil exige que le sexe d'un nouveau-né soit déclaré et enregistré immédiatement après sa naissance sur l'acte de naissance (article 57), mais il ne définit pas le sexe, ni comment ou si celui-ci peut être modifié au fil du temps. Par conséquent, beaucoup de représentations culturelles suggèrent que le transgenre est une forme de subjectivité qui n'a pas été incluse ou imaginée dans l'État-nation, mais aussi qu'il fait partie du tissu de l'universalisme depuis au moins les années 1950.

Une pierre angulaire de ce paradoxe réside dans l'idée de surveillance des corps. La production culturelle fait souvent référence aux papiers d'identité ou à la manière dont l'État-nation surveille, vérifie le sexe de ses citoyens. Un arrêt important de la Cour de cassation de 1903 a établi le principe selon lequel le sexe était fondé sur l'apparence extérieure des organes génitaux, ce qui a fondamentalement influencé le droit français jusqu'aux années 1980. Cette décision juridique induit que le collectif doit examiner les organes génitaux des citoyens (en réalité ou en théorie) pour les classer.

L'universel et le particulier ne sont pas opposés. Des penseurs politiques comme Judith Butler, Ernesto Laclau, Étienne Balibar et Joan Scott ne considèrent pas le particularisme comme une simple opposition à l'universalisme, mais théorisent les façons dont l'universalisme est fondé sur le particulier, et vice versa. Il n'y a pas d'universalisme unique mais, selon Balibar, l'universalité est une « réalité construite ». **Il n'est pas vrai que tous les citoyens d'un État-nation donné ont des caractéristiques communes préexistantes, car l'universalité se produit dans la mesure d'une relativisation des identités particulières, permettant en retour qu'elles deviennent les médiations de la réalisation d'une fin supérieure ». Le transgenre a donc participé à la production de l'universalisme français.** La question de la représentation des citoyens trans ne les concerne pas seulement : elle contribue à créer l'idée d'un État-nation qui intègre tous les citoyens. Le transgenre peut aussi être une catégorie volontairement ignorée par l'État-nation dans le but de mettre en scène l'indifférence à l'égard du particularisme lui-même. Comme le dit Joan Scott : « l'universalité ne repose pas sur l'exclusion du particulier, mais sur l'indifférence (sociale ou politique) convenue à l'égard de certaines particularités. » Ce que j'appellerais l'universalisme transgenre offre donc un moyen de considérer à la fois le transgenre et l'universalisme sous un nouveau jour. Ce long dialogue entre transgenre et universalisme offre une voie médiane entre les universitaires français et américains qui ne s'entendent pas sur la manière de penser l'universalisme et le particularisme : dans ce contexte culturel, les deux principes sont opérationnels. Lorsque nous pensons au genre en termes sophistiqués, nous devons garder ces deux approches à l'esprit.

Pour aller plus loin

Retrouvez l'article de **Todd Reeser** en version originale et des références complémentaires sur fellows.rfiea.fr

4 instituts d'études avancées en réseau
 IMÉRA, IEA d'Aix-Marseille
 Collegium de Lyon
 IEA de Nantes
 IEA de Paris
Direction éditoriale
 Olivier Bouin
 Aurélie Louchart
 Julien Ténédos

FONDATION RÉSEAU FRANÇAIS DES INSTITUTS D'ÉTUDES AVANCÉES
THE CONVERSATION
 Fondation RFIEA
 contact@rfiea.fr
 01 40 48 65 57
 rfiea.fr
 fellows.rfiea.fr

INVESTISSEMENTS D'AVENIR

CONFÉRENCE

Alors que nous entrons dans un moment d'automatisation sans précédent, où les formes de pensée informatique et d'intelligence artificielle affectent de plus en plus la façon dont les gens vivent, travaillent, communiquent ou se comprennent eux-mêmes, la devise des Lumières « Pensez par vous-même ! » semble s'être transformée en un nouvel impératif de réflexion : « Laissez les algorithmes penser pour nous ! » Le pari est aujourd'hui de comprendre comment les modes de pensée critique humaine sont imbriqués dans les systèmes de pensée non-humains et façonnés par ceux-ci.

Michael Jonik, maître de conférence en littérature et théorie critique (résident à l'**IEA de Paris** en 2018-2019) s'y intéressera lors de sa conférence « *The risks of thinking; or, toward a critique of bio-techno-positivism* ».

Le 25 juin à 18h30 au CRI, 75004 Paris



FESTIVAL

Pour la troisième édition consécutive, l'**IEA de Nantes** s'associe au festival **Nous Autres** qui réunit artistes, historiens, conservateurs, ama-

teurs et étudiants pour « faire de l'histoire autrement ». Sept résidents de l'IEA vous donnent rendez-vous durant les trois journées de ce festival atypique, dont l'édition est cette année dédiée aux hommes-monde. Au programme : une traversée géopolitique mêlant Afrique, Europe et Amérique du Nord, une exploration des chemins qui mènent des savoirs aux arts, et une visite du jardin botanique en suivant la trace des explorateurs, marchands d'esclaves et savants.

Les 14 et 15 juin au théâtre Grand T

Le 16 juin au jardin des Plantes
 Réservation : <http://bit.ly/2VFrSdC>

PUBLICATION

Quel est le rôle des émotions dans l'acquisition des connaissances ? C'est la question que pose *The Value of Emotions for Knowledge*, ouvrage dirigé par la philosophe **Laura Candiotta** (résidente en 2018-2019 à l'**IMÉRA d'Aix-Marseille**) qui vient de paraître chez Routledge. À l'intersection entre philosophie et science cognitive, ce recueil édité apporte une analyse en profondeur de la valeur épistémologique des émotions dans le raisonnement. Les douze chapitres explorent les aspects clés de la fonctionnalité des émotions en relation avec différents types de connaissance (connaissance de soi et du groupe, sagesse, recherche scientifique, raison pratique, dimension affective de la prise de conscience participative...)

The Value of Emotions for Knowledge, Laura Candiotta (ed), Palgrave, 2019